

Décision

Générale

colonial

Décision n° 667 MILICE INDIGÈNE ET MILITAIRES DÉTACHÉS HORS CADRES.

n° 667

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 16 du 15/08/1943

Date de publication
14 août 1943

Date du numéro
15 août 1943

TEXTE INTÉGRAL

L'Article 2 de l'Arrêté n° 453 portant nomination du Médecin Capitaine TRICOTTET, en service Hors-Cadres, comme Médecin expert du centre de réforme de la Côte Française des Somalis est abrogé. Le Médecin Lieutenant BELLIDENTY est nommé Médecin Chef du centre de réforme de la Côte Française des Somalis et Médecin Expert à ce même centre.